

COMMUNE DE AMBEYRAC

Département de l'Aveyron

Arrondissement : VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Compte rendu de la séance du 12 décembre 2023

Présents: Marie-José DOUCET, Elisa PÉGOURIÉ, Jean CALIBRE, Marie DE NADAI, Nicolas DESOUCHES, Gérard DUMONT, Marion GOUGH, Jean-Luc LAFON, Claude VERNET

Absent représenté:

Excusés: Régine ROQUES

Secrétaire(s) de la séance:

Elisa PÉGOURIÉ

Ordre du jour :

• Validation du compte rendu du Conseil municipal du 14 novembre 2023 ;

⇒ Pour : 9

• Délibération pour l'accord d'une subvention à l'ADMR de Villeneuve ;

Mme la maire donne lecture du courrier de l'ADMR sollicitant une subvention. Considérant que cette association permet le maintien à domicile de nombreuses personnes âgées habitant dans la commune, le conseil municipal décide de lui accorder une subvention de 100 €.

⇒ Pour : 9

• Délibération concernant l'acceptation de la subvention accordée par le Conseil Départemental pour la signalétique des chemins de randonnées ;

⇒ Pour : 9

• Délibération sur les règles de publication des actes règlementaires et décisions ;

Le site internet étant en cours d'actualisation, il est proposé d'y diffuser les comptes-rendus des séances du conseil municipal

⇒ Pour : 9

• Délibération sur le remboursement du prêt relais ;

Dans le cadre du financement du projet de revitalisation du centre bourg un prêt relais a été sollicité auprès du Crédit agricole. Cet emprunt indispensable dans l'attente des versements des subventions, peut maintenant être remboursé.

⇒ Pour : 9

• Décision modificative du budget

Afin de rembourser le prêt relai il y a lieu de procéder à une décision modificative. Mme la maire propose d'effectuer un réajustement des comptes ainsi :

Dépenses d'investissement			
11/12/2023	1641-00	Emprunts en euros	15 000.00
11/12/2023	2135-35	Installations générales, agencements	-15 000.00
Total Dépenses			0.00

⇒ Pour :9

Point sur les projets en cours

- Présentation de l'actualisation du site Internet de la commune ;

M. Dumont a présenté les modifications à réaliser.

- PLUI

Mme la maire présente les OAP préconisées suite au retour des PPA (Personnes Publiques Associées).

- Un changement de destination d'une grange n'a pas été validé au motif qu'elle ne jouxte pas les maisons d'habitation
- Concernant les terrains constructibles
 - A Camboulan le conseil municipal ne souhaite pas suivre les préconisations, les jugeant inutiles
 - A Ambeyrac il propose de prescrire un point d'entrée par la voie communale pour une des parcelles.
- Toiture de la mairie

A ce jour nous disposons d'une subvention du Département et de l'Etat (DETR). Une subvention Fonds Régional d'Intervention (FRI) est cours d'instruction. Ceci permet de programmer les travaux qui s'avèrent indispensable car il y a de nombreuses fuites. Compte-tenu que l'appartement loué à une famille est juste en dessous, il a été vu avec celle-ci de prévoir les travaux pour juillet, période de vacances.

- Adressage

Suite aux derniers retours du SMICA et à la mise à disposition des habitants il s'avère que des coquilles demeurent. Elles sont liées à un défaut d'actualisation du cadastre qui n'est pas toujours à jour suite à des changements de propriétaires.

Aussi, il est nécessaire de vérifier point par point ce dossier avant de valider la dernière version qui nous a été fournie. Des séances de travail sont planifiées.

- Colis fin d'année

Le contenu et la carte de vœux ont été validés par tous les conseillers municipaux.

Séance levée à 22 :45

Marie-José DOUCET